Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pose joint evier

Par Kasiusclay

Bonjour,

Je suis locataire et m'apprête à demenager et durant un pre-etat des lieux on m'a informé que je devrais faire un joint autour de mon evier. Joint qui n'etait pas là de base? Cela doit etre à ma charge ? Je suis dans une residence

Merci d'avance,

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ce joint est-il indiqué sur l'état des lieux d'entrée ?
un "pré-état des lieux" n'a pas d'existence juridique.
Si vous n'avez pas confiance, demandez un état des lieux par huissier (mais çà coutera plus cher qu'un tube de joint silicone)